



CC de la Région de Château Thierry (Siren : 240200618)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Château-Thierry
Arrondissement	Château-Thierry
Département	Aisne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/1995
Date d'effet	31/12/1995

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Mme Michèle FUSELIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9 rue Vallée
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	02400 Château-Thierry
Téléphone	03 23 69 75 41
Fax	
Courriel	contact@ccrct.com
Site internet	http://www.ccrct.com/

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	32 299
-----------------------------	--------

Densité moyenne	132,18
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
02	Azy-sur-Marne (210200424)	403
02	Belleau (210200614)	142
02	Bézu-Saint-Germain (210200846)	1 016
02	Blesmes (210200911)	409
02	Bonneil (210200952)	397
02	Bouresches (210201026)	206
02	Brasles (210201109)	1 438
02	Brécý (210208096)	362
02	Château-Thierry (210201554)	14 810
02	Chierry (210201745)	1 070
02	Coincy (210201885)	1 347
02	Epaux-Bézu (210202636)	600
02	Epieds (210202644)	401
02	Essômes-sur-Marne (210202735)	2 815
02	Etampes-sur-Marne (210202750)	1 163
02	Etrépilly (210202800)	94
02	Fossoy (210203097)	583
02	Gland (210203287)	488
02	Mézy-Moulins (210204616)	532
02	Mont-Saint-Père (210205019)	706
02	Nesles-la-Montagne (210205175)	1 261
02	Nogentel (210205316)	1 035
02	Rocourt-Saint-Martin (210206249)	297
02	Verdilly (210207544)	452
02	Villeneuve-sur-Fère (210207791)	272

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Collecte sélective des déchets ménagers et assimilés---aménagement et gestion de centres d'apports volontaires (déchèterie, recyclerie)</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales

préservation de la ressource en eau : contrat territorial---préservation de la ressource en eau : sous-bassins versants au titre des études (uniquement) à l'exclusion de toute maîtrise d'ouvrage arrêtés selon la liste qui suit : rivière Marne dans la traversée du territoire de la CC et de ses affluents, rivière Clignon et des affluents en amont de la commune de Belleau incluse, rivière Ordrimouille en amont de la commune de Coincy incluse, ru garnier en amont de la commune de Rocourt-saint-martin incluse-----politique de soutien aux énergies renouvelables----

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

Mise en place et gestion d'un service de portage de repas à domicile

- Action sociale

Aide à domicile à compter du 1er janvier 2015

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Prévention de la délinquance : conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et contrat intercommunal de sécurité (CIS)

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

aménagement, entretien et gestion de zones communautaires d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, friches industrielles existantes ou à venir

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

accueil, conseil, recherche et accompagnement des créateurs et chefs d'entreprise sous la forme d'un service de développement économique--mise en oeuvre, suivi et animation des procédures et outils opérationnels de soutien au commerce, à l'artisanat, aux activités agricoles et viticoles et aux industries--construction et gestion d'hôtels d'entreprises, pépinières d'entreprises et bâtiments relais et hall d'exposition--au titre de la compétence développement économique, la CC peut également : participer financièrement aux opérations communales d'investissement liées au développement des commerces et services de proximité, participer financièrement aux politiques d'insertion professionnelle

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Est déclaré d'intérêt communautaire la construction et la gestion d'une salle de spectacle de 500 places et plus.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

politique de développement sportif d'intérêt communautaire dans le cadre d'un projet sportif local : A ce titre est déclaré d'intérêt communautaire un office intercommunal des sports, un schéma des équipements sportifs défini comme suit soit la construction de nouveaux équipements et gestion, soit la construction d'extensions des bâtiments et espaces sportifs déjà existants et gestion.-----au titre de la politique de développement sportif d'intérêt communautaire, la CC peut également participer financièrement aux travaux de réhabilitation d'équipement sportifs existants dès lors que l'utilisation de ces mêmes équipements excède le seul besoin de la commune d'implantation.

- Activités péri-scolaires

sont déclarés d'intérêt communautaire les services à la petite enfance tels que : structures multi-accueil, halte garderie itinérante, relais assistantes maternelles.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Est déclaré d'intérêt communautaire un schéma des lieux d'accueil de spectacles vivants et d'ateliers de pratiques artistiques. Au titre de la politique de développement culturel communautaire, la CC peut également participer financièrement à l'aménagement scénique et à l'accueil du public dans les salles communales s'inscrivant dans le cadre d'une politique culturelle mise en oeuvre par la CC, participer financièrement à l'aménagement d'ateliers de pratiques artistiques dont l'utilisation dépasse le strict intérêt communal, soutenir financièrement ou programmer des spectacles et manifestations culturelles dont l'importance dépasse l'intérêt de la ou des communes d'accueil.

- Activités sportives

Au titre de la politique de développement sportif d'intérêt communautaire, la CC peut également soutenir financièrement ou programmer des manifestations et activités sportives dont l'importance dépasse l'intérêt de la ou des communes d'accueil.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

schéma local éolien -- zone de développement de l'éolien

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

---zone d'aménagement concerté dès lors que cette opération d'urbanisme concerne au moins deux communes membres de la CC ---zone d'aménagement concerté de La Moiserie Les Etangs comprise dans le secteur délimité par l'autoroute A4, la route d'Etrépilly, le chemin de Lauconnois et la route départementale 1001

- Organisation des transports urbains

transports urbains à compter du 1er janvier 2009

Développement touristique

- Tourisme

politique de développement du tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

la mise en place d'un plan local de l'habitat

- Politique du logement social

la contractualisation ou l'accompagnement de procédures favorisant la création de logements aidés-----Est déclarée d'intérêt communautaire pour le financement du logement : la garantie partielle ou totale d'emprunts pour le logement social collectif et, ou individuel---Est déclarée d'intérêt communautaire pour le financement du logement : le versement de subventions aux opérations de logements sociaux collectifs et, ou individuels.

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire au titre de la compétence Politique du logement, la CC peut également participer aux opérations de logement rentrant dans le cadre du plan départemental du logement des personnes défavorisées (PDLPD).

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

la contractualisation ou l'accompagnement des procédures visant à l'amélioration de l'habitat par la rénovation du patrimoine immobilier, en faveur notamment du logement locatif (OPAH)

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

aménagement rural : développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

la construction et la gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage

- Autres

financement du SDISS : contingent incendie

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
02	Union des communautés de communes du sud de l'aisne (UCCSA) (250208832)	SM fermé	74 893
02	Valor'Aisne (Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne) (250208790)	SM ouvert	531 977

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)